

se déroule dans le Nord de la Saskatchewan, le ministère des Transports va-t-il étudier à bref délai la possibilité de construire un aéroport moderne à la Ronge?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Le Ministère étudie actuellement le besoin d'améliorer l'aéroport de Lac-La-Ronge. Aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'étendue des travaux d'amélioration qui pourront être effectués ni au sujet du moment où ils pourront être entrepris.

LES DÉCLARATIONS DE REVENU POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 1966

Question n° 1870—**M. Salisman:**

1. Pour l'année d'imposition 1966, combien y a-t-il eu de déclarations d'impôt dont le revenu total se situant entre \$25,000 et \$50,000 n'était pas imposable?

2. Pour l'année d'imposition 1966, y a-t-il eu des déclarations d'impôt où les déductions sur les dividendes dépassaient a) \$5,000, b) \$10,000?

3. Combien de déductions sur les dividendes dépassant \$5,000 et \$10,000 y a-t-il eu dans chaque catégorie de revenu total?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): 1. Pour l'année d'imposition 1966, on a produit 31 déclarations d'impôt qui faisaient état d'un revenu total se situant entre \$25,000 et \$50,000 et qui n'étaient pas imposables. On a abaissé le revenu imposable établi à l'égard de ce groupe en imputant les pertes commerciales d'autres années et l'impôt autrement exigible a été compensé par les dégrèvements.

2 et 3. Renseignements non disponibles.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'AIDE EXTÉRIEURE

Question n° 1298—**M. Lewis:**

1. a) La politique du gouvernement prévoit-elle que l'aide extérieure apportée par le Canada doit atteindre en 1970 l'équivalent de 1 p. 100 du produit national brut, b) dans la négative, la politique actuelle du gouvernement prévoit-elle que cet objectif d'affectation de 1 p. 100 du produit national brut à l'aide extérieure ne sera atteint qu'en 1975, ou plus tard, c) s'il en est ainsi, quand la décision de modifier la date prévue a-t-elle été prise, et quelles en sont les raisons?

2. a) Parmi les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique, quel rang occupe le Canada (premier, deuxième, etc.) pour le pourcentage du produit national brut affecté à l'aide extérieure, b) quel pourcentage des dépenses globales du Canada pour l'aide extérieure provient (i) du gouvernement (ii) de donateurs privés?

3. Pour chacune des années 1963, 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968, quel pourcentage a) des dépenses globales pour l'aide extérieure, b) des dépenses

pour les programmes d'aide bilatérale, et c) des dépenses pour les programmes d'aide multilatérale, était représenté par des expéditions d'aliments et produits alimentaires canadiens?

4. a) Pendant les cinq dernières années, quelle a été la politique du gouvernement en ce qui concerne la subordination de l'aide extérieure à des achats effectués au Canada par le pays donataire, b) pour chacune des cinq dernières années, quel pourcentage (i) des dépenses globales pour l'aide extérieure (ii) des dépenses pour les programmes d'aide bilatérale, a été dépensé au Canada, c) le gouvernement canadien a-t-il l'intention d'adopter comme principe que l'aide extérieure doit être accordée sans condition?

5. a) Quel a été le total des crédits votés par le Parlement du Canada pour les programmes d'aide extérieure pour chacune des années financières suivantes: 1964-1965, 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968 et 1968-1969, b) pour chacune des mêmes années, quel a été le total des dépenses pour les programmes d'aide extérieure, auxquelles le gouvernement canadien s'est engagé après consultation avec les pays donateurs, c) pour chacune des mêmes années, quelles ont été les dépenses réelles du gouvernement canadien pour les programmes d'aide extérieure?

6. Pour les années financières 1964-1965, 1965-1966, 1966-1967 et 1967-1968, quelles ont été, pour l'aide extérieure, a) les crédits votés, b) ses dépenses réelles, du gouvernement canadien pour (i) l'Amérique latine (ii) le Plan de Colombo (iii) le programme d'aide aux Antilles du Commonwealth (iv) le programme spécial d'assistance aux pays africains du Commonwealth (v) les États africains francophones indépendants?

7. a) Le gouvernement canadien a-t-il mis en application la recommandation formulée par le Comité d'aide au développement à l'égard des conditions financières lors de sa cinquante-huitième session, les 22 et 23 juillet 1965, b) dans l'affirmative, quelles ont été à cet égard les réalisations du Canada en 1966, 1967 et 1968, c) dans la négative, quelles sont les raisons du rejet de cette recommandation?

(Le document est déposé.)

LA PARTICIPATION AU PROGRAMME D'AIDE À L'ÉTRANGER

Question n° 1410—**M. Caouette:**

1. Quel a été le montant total de la participation financière du Canada au programme d'aide à l'étranger au cours de chacune des trois dernières années?

2. En vertu du programme d'aide à l'étranger, a) combien d'étudiants étrangers ont fréquenté des écoles du Canada en 1966, 1967 et 1968 et quel était leur pays d'origine, b) dans quelle spécialité ces étudiants étaient-ils inscrits et combien dans chaque spécialité, c) quel montant maximum est alloué par le gouvernement à un étudiant qui poursuit un cours universitaire régulier de quatre ans?

3. Combien d'étudiants étrangers ont reçu un diplôme d'universités canadiennes en vertu du programme d'aide à l'étranger depuis 1965, et a) combien de ces étudiants sont demeurés au Canada, b) combien sont partis définitivement, c) combien ont demandé à demeurer au Canada ou à y revenir pour obtenir la citoyenneté canadienne?

4. Depuis l'entrée en vigueur de ce programme, combien le gouvernement a-t-il dépensé en moyenne par étudiant?

(Le document est déposé.)

[Le très hon. M. Diefenbaker.]